

La Vème République est-elle plébiscitaire?

Par **pounou45**, le **13/03/2005** à **18:52**

Voici le sujet que j'ai à traiter en droit constitutionnel...

J'ai pensé qu'il fallait parler de la façon dont la constitution de 1958 a été adoptée par le peuple c'est-à-dire par un référendum proche du plébiscite?ETC...Est-ce une bonne idée?

Si oui, à mon avis ça ne va pas être suffisant et je dois dire que je me perds un peu dans ce sujet.

Alors si vous pouvez me donner quelques pistes de réflexion, elles seront les bienvenues  link not found or t

Merci d'avance pour votre aide.

Par **ledruol1**, le **13/03/2005** à **22:27**

Je parlerais également des pouvoirs du président de la république...

Il est clair que l'usage du plébiscite a été très largement utilisé par le général de Gaulle...

En somme si le président de la république a vu ses pouvoirs grandir et je parle tout particulièrement de ceux prévus par une lecture a contrario de l'article 19 (©58)

« Pouvoirs propres ou pouvoirs sans contreseing » c'est grâce à l'usage du plébiscite par le Général de Gaulle. Celui-ci s'est clairement appuyé sur le peuple pour légitimer ses actions politiques...